ABONNEMENTS
SOMME DEPARTEMENTS LIMITROPHES : 1 an . 60 fr. — 6 mois . 26 fr. — 3 mois . 14 fr.
AUTRES DEPARTEMENTS : 1 an . 60 fr. — 6 mois . 32 fr. — 3 mois . 18 fr.
BUREAUX à ABBEVILLE 35-37, Place Courbet (Tél. : 1.65) à PERONNE 41, Grand'Place (Téléphone : 0.98)
Compte Chèques Postaux : Lille 9235

Le Progrès de la Somme

20 cent.
Bureaux de Paris : 26, Rue du Quatre-Septembre (2e)
Téléphones : GUTENBERG 02.93 et INTER-SPECIAL N° 14
JEUDI 12 MAI 1932
63e Année – N° 19.250
Direction-Administration-Rédaction 14-16-18, Rue Alphonse-Pallier AMIENS
Téléph. 13.42, 13.43 et 13.44

Au B.I.T.

Dans le tourbillon des événements qui se sont succédés la semaine dernière, la mort d'Albert Thomas pouvait passer inaperçue. Mais qui, ayant suivi le mouvement économique et social de ces dernières années, peut négliger la forte personnalité de l'organisateur du Bureau International du Travail ?

La machine énorme — et combien féconde — qu'Albert Thomas a organisée à Genève sous l'égide de la Société des Nations tend, chaque jour davantage à devenir un organisme dont les services sont indispensables aux nations civilisées.

* * *

Aussi bien dans les milieux officiels que dans le public, on a trop négligé en France l'œuvre du Bureau International du Travail.

Les Chambres de Commerce et les grands syndicats patronaux auraient cependant beaucoup à gagner dans la consultation des statistiques et des dossiers du B. I. T.

Nous ne pouvons du reste comprendre l'ignorance dans laquelle sont restés beaucoup de nos organismes économiques à l'égard du Bureau International du Travail.

Anglais, Allemands, Italiens et Américains n'ont pas eu le même dédain à l'endroit de cet admirable édifice économique.

Ici, on a agi souvent par préjugé : Albert Thomas ayant figuré parmi les chefs du Parti socialiste, on n'est pas allé voir ce qu'il faisait là-bas.

Cela ne l'a pas empêché de monter sans bruit et avec rapidité une vaste institution appelée à rendre d'énormes services au monde entier.

* * *

Ce sont les Anglo-Saxons, Américains et Australiens surtout qui ont eu l'idée de la création d'un Bureau International du Travail.

Les Américains ont l'habitude d'organiser dans toutes leurs administrations privées : grandes usines, maisons de vente à succursales multiples et banques, des bureaux de statistiques qui ne s'inquiètent pas seulement de connaître d'un étroit rayon autour de leur siège social, mais qui s'intéressent aux marchés du monde entier.

La Société des Nations comprit dès le début l'intérêt de la proposition anglo-américaine, lorsqu'on suggéra la création d'un bureau international destiné à étudier et suivre le mouvement des marchés du travail.

* * *

Mettre au point un semblable organisme était une tâche colossale. Albert Thomas y parvint sans heurt grâce à une fantastique puissance de travail, à laquelle rendaient hommage tous ceux qui l'approchaient.

Il y a un peu plus de quinze jours, il présidait encore la Conférence internationale annuelle. La question du chômage mondial était, naturellement à l'ordre du jour. Albert Thomas présenta sur ce sujet, un rapport touffu, bourré de faits, de chiffres et plein de suggestions.

Au cours de la discussion qui suivit la présentation de ce rapport, M. Lambert-Ribot, représentant des employeurs français, prit la parole.

Il est peut-être bon de rappeler que M. Lambert-Ribot professe et défend avec une vive intelligence et une claire ardeur des théories et des principes qui se sont trouvés l'an dernier en opposition complète avec toutes les propositions de M. Albert Thomas.

Dans le discours fait par lui le 25 avril dernier, nous trouvons cet hommage au directeur du B. I. T.

« M. Albert Thomas, a dit M. Lambert Ribot, a fait très justement appel à l'opinion publique, à l'action de tous les gouvernements en face d'une crise qui devient de plus en plus grave et persistante.... Il s'est attaché à apporter des suggestions, des formules nouvelles, sans doute théoriques, mais je ne lui en ferai pas grief, car il est nécessaire d'avoir une doctrine qui puisse servir de principe d'action ».

Sous sa réserve voulue, quel hommage à l'homme capable, dans une question aussi nouvelle et aussi hasardeuse, de dégager des principes afin d'atteindre à une doctrine.

Hier, Pierre Laval a rendu hommage à son ancien « patron » du parti socialiste qui fut aussi son inspirateur au ministère du Travail. Il l'a fait en termes élevés et avec une franchise que l'on est heureux de retrouver en lui.

Le monde économique a perdu un représentant éminent.

Mort de l'abbé Haegy

Mulhouse, 11 mai.

L'abbé Haegy est mort cet après-midi, à 16 h. 30, à Colmar, dans la maison des sœurs où il était soigné.

Il a succombé à une crise cardiaque.

PREMIER JOUR DE MAGISTRATURE SUPRÊME

M. Albert Lebrun reçoit au Luxembourg des visites et des félicitations

Le nouveau Président de la République n'a pas encore fixé le jour où il s'installera à l'Elysée

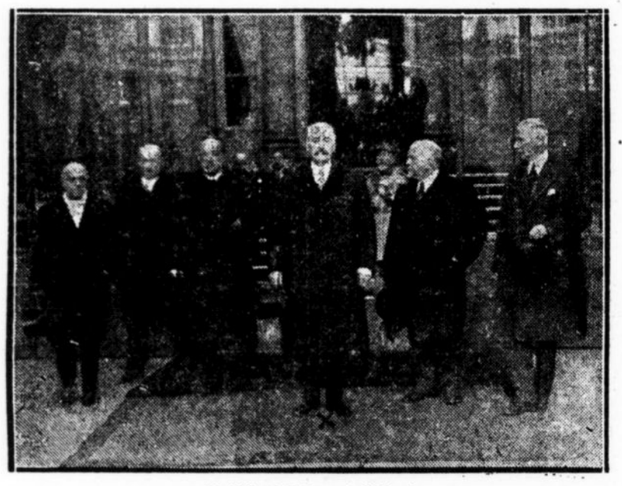

M. Albert Lebrun à l'Elysée

Paris, 11 mai.

M. Albert Lebrun, Président de la République, a reçu, ce matin, au Petit-Luxembourg, de nombreuses personnalités. Citons notamment MM. Lescouvé, premier président de la Cour de cassation ; Matter, procureur général près la Cour de cassation ; Renard, préfet de la Seine ; Huisman, secrétaire général de la Présidence de la République ; Michel, ancien secrétaire général de la présidence ; Petit, président de la Cour des comptes.

De nombreux députés et sénateurs sont venus féliciter le nouveau président, qui a reçu également un grand nombre de télégrammes, notamment de M. Gaston Doumergue, ancien président de la République, et de M. Maurice Sarraut, ancien sénateur de l'Aude, etc..

Ajoutons que le roi des Belges, Albert Ier, se rendra demain, à 16 h., au Petit-Luxembourg, pour y saluer M. Albert Lebrun.

Des messages de félicitations arrivent nombreux.

M. François Latour, président du Conseil municipal, a télégraphié au nom de la ville de Paris ; le gouverneur général de l'Algérie, au nom de la population européenne et indigène.

M. Dreux, président de la Chambre de commerce de Nancy, a adressé à M. Lebrun le télégramme suivant :

« Votre élévation à la magistrature suprême répond aux vœux profonds de la population de l'Est. La Chambre de commerce de Nancy, appréciant depuis longtemps vos éminentes qualités lorraines, assurée que le pays est en bonnes mains, qu'il vivra dans l'union de tous les Français, sous votre égide, vous adresse, avec leurs chaleureuses félicitations, l'hommage ardent des sentiments de confiance et du respectueux dévouement de tous ses membres. »

Le président de la République a reçu dans l'après-midi les membres du Sénat qui sont venus lui apporter leurs félicitations et leurs vœux au lendemain de son élection.

A cette occasion, M. Donon, secrétaire du bureau a offert à Mme Albert Lebrun, une magnifique gerbe de fleurs au nom de ses collègues.

Les visites n'ont cessé d'affluer pendant toute l'après-midi à la présidence du Sénat où le chef de l'Etat a reçu de nombreux membres des deux Assemblées qui sont venus lui présenter leurs hommages.

Contrairement aux informations publiées dans certains journaux, la date de l'installation définitive à l'Elysée du nouveau Président de la République n'est pas encore fixée.

M. Magre, ancien préfet de Meurthe-et-Moselle, directeur du cabinet du président du Sénat, est nommé secrétaire général de la présidence de la République.

Le général Braconnier, chef de la maison militaire du Président de la République est maintenu dans ses fonctions.

M. Albert Lebrun, au tombeau du Soldat Inconnu

LES TROUBLES EN ESPAGNE

Madrid, 11 mai.

Les protestations violentes des étudiants contre le statut de Catalogne se sont poursuivies hier, toute la journée et pendant une partie de la nuit, à Valladolid.

Les manifestants se sont massés, vers 22 heures, devant le gouvernement civil, criant : « Mort à Macia, mort au statut ».

Une délégation des protestataires s'est rendue chez le gouverneur, mais ce dernier, les considérant comme des meneurs, les a fait arrêter. A l'annonce de cette mesure, les étudiants qui manifestaient dans la rue, ont pris une attitude menaçante et la police a dû intervenir pour les disperser.

Ce matin, les commerçants de la ville ont décidé de fermer leurs magasins de 11 heures à midi en signe de protestation contre le statut de Catalogne.

A Saragosse, à la suite des bagarres sanglantes qui se sont produites entre étudiants et gardes d'assaut au sujet du statut de Catalogne, le Conseil de l'Université a décidé de fermer tous les bâtiments universitaires pendant 48 heures.

Il a été décidé en outre qu'au cas où certains étudiants ne se présenteraient pas à la réouverture des cours, leurs inscriptions pour le troisième trimestre seraient annulées.

L'Espagne manque de blé

On sait que les stocks de blé sont insuffisants pour la consommation nationale de l'Espagne. Le Gouvernement vient de prendre successivement deux décrets autorisant l'importation de 50.000 tonnes et de 100.000 tonnes de cette céréale.

On considère d'ailleurs, dans les milieux bien informés, que ces quantités sont encore insuffisantes et que le gouvernement sera vraisemblablement obligé d'autoriser l'entrée d'un troisième contingent évalué à 200.000 tonnes et que la plus grande partie du contingent total, c'est-à-dire 350.000 tonnes, sera achetée à la République Argentine.

D'ailleurs, le blé étranger arrivé dans les ports espagnols depuis la publication du premier décret provient uniquement de la République Argentine.

Dans les milieux de la grosse industrie espagnole, le bruit court que l'Espagne envisagerait d'acquitter le paiement du blé importé au moyen de produits manufacturés, principalement du matériel ferroviaire. Toutefois, rien de précis n'est encore connu à ce sujet, le groupement des constructeurs de wagons et de matériel roulant étudie l'affaire en prévision d'une consultation de la part du Gouvernement.

Il paraît probable que les gouvernements espagnol et argentin tenteront d'amorcer une série de transactions commerciales sur des bases nouvelles.

Conflits à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien, 11 mai.

Au cours de la nuit dernière, une collision s'est produite entre grévistes et non grévistes. Ces derniers venaient de quitter l'usine dans un camion convoyé par des miliciens, lorsque des grévistes ont tiré sur eux des coups de feu.

Les miliciens et un officier de police qui se trouvait sur les lieux ont riposté à coups de revolver.

Un des agresseurs a été assez grièvement blessé.

Manifestations à Barcelone

Barcelone, 11 mai.

Hier soir, au moment où des camelots vendaient des journaux arrivés de Madrid, notamment « El Imparcial et El Libertad », qui mènent une campagne contre le statut, des passants ont déchiré et mis le feu aux journaux.

La police est intervenue et a arrêté trois conseillers municipaux qui encourageaient les protestataires, ce sont MM. Cacanellas, Ventallo et Vacier, qui appartiennent à la gauche républicaine de Catalogne.

Ils ont été emmenés au commissariat, puis relâchés peu après.

APRÈS LES ÉLECTIONS

La Chambre à la recherche d'une base politique

Tandis que les chefs du parti radical réservent sagement leur opinion, d'autres parlent

En déclarant, pendant la campagne électorale, qu'il ne referait jamais un ministère soumis aux incertitudes de la politique d'opportunité socialiste, M. Herriot a mis le parti S.F.I.O. en émoi.

Il faut maintenant, pour les socialistes, non plus pratiquer ce qu'on a improprement appelé une politique de soutien, car elle n'était qu'une politique de bascule, mais prendre des responsabilités.

Certains chefs socialistes n'y répugneraient pas.

Ils font valoir auprès de leur parti qu'au début de la guerre, certains des leurs et non des moindres, comme Sembat ou Guesde, ou Albert Thomas ont assumé avec succès des tâches redoutables.

D'autre part, comme nous le faisions prévoir, un mouvement se produit dans le centre gauche pour aller vers les radicaux, ce qui permettrait à ceux-ci de former un ministère purement radical et d'une solidité convenable.

Pour l'instant, les responsables se taisent. Ils écoutent, traitent et se recueillent.

D'autres parlent. C'est ainsi qu'un de rédacteurs de notre bureau de Paris a pu recueillir dans les couloirs les opinions que nous publions ci-dessous en laissant toute la responsabilité à leurs titulaires.

Ajoutons que les membres du groupe de M. Tardieu se sont réunis hier et que les agences officieuses disent « qu'ils se « sont montrés résolus à faciliter la « tâche du prochain Cabinet en vue de « faire face à la situation économique « et financière. »

Avec sans artifice !

(De notre bureau de Paris)

Paris, 11 mai.

Tandis qu'au Petit Luxembourg, M. Albert Lebrun reçoit des félicitations et des visites officielles, les nouveaux élus du 8 mai arrivent tout doucement au Palais Bourbon.

Les « anciens » les initient aux détours des milieux parlementaires, les guident à travers le dédale des couloirs. Les huissiers repèrent avec attention les visages nouveaux et déjà les caricaturistes les pillent de leur crayon féroce. On parle encore fort peu de politique. Du moins en public.

Radicaux et socialistes, soucieux de leur responsabilité, se réservent pour des négociations plus intimes; attendant que les partis délibèrent dans leurs congrès respectifs.

Celui du parti radical socialiste, fixé d'abord au 18 mai, a été retardé pour des raisons d'ordre pratique. Les élus conseillers généraux seront en effet, retenus en province par la session prochaine des Assemblées départementales.

Sans doute ces assises radicales seront-elles fixées à la dernière semaine de mai.

On prête, d'autre part, aux socialistes l'intention d'avancer de quelques jours leur Congrès national, prévu pour le 29 mai et les jours suivants.

* * *

Dans le moment présent si les leaders observent une prudente réserve, quelques élus consentent à exprimer leurs préférences.

— Quant à moi, expliquait tout à l'heure M. Campichi, nouvel élu de la Corse, j'ai un programme fort simple: écouter, regarder, travailler... et me taire.

— Vous avez bien une opinion sur le futur gouvernement ?

— Sans doute. Et dans la mesure où mon rôle de débutant me permet d'exprimer ma conviction, je dis que les partis victorieux aux élections doivent prendre le pouvoir. C'est une question de courage politique.

* * *

Ce sentiment est également celui de personnalités rompues à la vie politique.

— Etant donné le nombre des élus socialistes, nous déclarait M. Aimé Berthod, il faut que le parti socialiste se prononce nettement sur ses intentions et il faut aussi qu'il soit bien entendu qu'une collaboration suppose de leur part, le désir de s'associer de tout cœur à une tâche gouvernementale singulièrement lourde et délicate, et non pas de considérer le pouvoir comme un moyen de propagande.

Et M. Aimé Berthod conclut :

— Personnellement, ayant été toute ma vie un partisan déterminé de l'union des gauches, je souhaite vivement que les intentions des socialistes soient conformes à ce qui me semble être à la fois l'intérêt commun des deux grands partis de gauche, de la démocratie française et de la paix internationale ».

Cette opinion est d'ailleurs partagée par nombre de socialistes élus grâce au jeu de la discipline républicaine.

C'est ainsi que M. Fontanier, député S.F.I.O. nous déclare également :

— « Je suis partisan d'un ministère de gauche qui réponde au vœu du pays, et adversaire d'une concentration qui serait une duperie pour les radicaux comme pour les socialistes. Elle me paraît d'ailleurs fort difficilement réalisable étant donnés les résultats du scrutin.

— Et le soutien ?

— Non ! le soutien, ajoute M. Fontanier, est inefficace et aussi dangereux pour les socialistes que pour les radicaux. Je préfère de beaucoup la participation, après entente sur un programme précis. D'ailleurs, il est prématuré de trop parler. Mieux vaut attendre quelques jours encore. Mais soyez assuré que nous nous efforcerons d'utiliser le succès des gauches au mieux des intérêts de la République.

* * *

La concentration, d'autre part, conserve des partisans chez les radicaux et l'on se rend compte qu'au centre certains rescapés de la fidèle majorité seraient bien aise de reprendre place dans une majorité nouvelle.

Bref, participation, concentration, ministère à base purement radicale, chaque thèse a ses amateurs.

Quelques jours de patience et nous connaîtrons vers laquelle de ces formules paraît s'orienter la nouvelle législature.

UN FILS DU PEUPLE

Les obsèques d'Albert Thomas ont eu lieu à Champigny

Quarante-deux gouvernements étaient représentés et de nombreux parlementaires assistaient à la cérémonie

(De notre bureau de Paris)

Paris, 11 mai.

L'actualité est encore tributaire des drames douloureux de ces jours derniers et les passions, pour l'instant, s'effacent devant la mort.

Aujourd'hui, dans la petite cité banlieusarde de Champigny, sous un ciel inclément, la population a rendu un émouvant hommage à Albert Thomas.

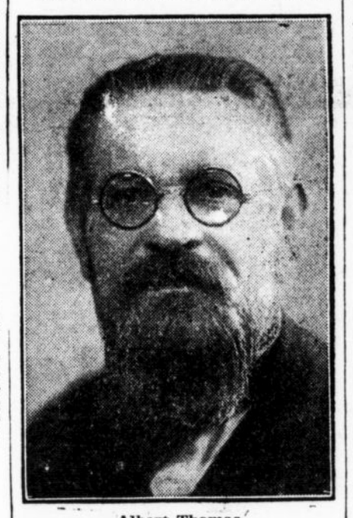

Albert Thomas

Outre les représentants de 42 gouvernements étrangers et d'innombrables délégations syndicales, 150 parlementaires étaient venus saluer la dépouille mortelle de l'ancien ministre de l'Armement, le disciple fidèle de Jean Jaurès, l'animateur de cette œuvre admirable qu'est l'organisation internationale du travail.

On voyait là, devant la petite mairie, où Albert Thomas commença sa vie politique, MM. Léon Blum, Renaudel, Paul-Boncour, Alexandre Varenne entourés des élus socialistes au grand complet.

MM. Edouard Herriot, Steeg et de nombreux élus radicaux avaient tenu également à apporter un dernier témoignage de sympathie à ce « réalisateur » qui, fervent artisan de l'union des gauches, associa toujours la République au socialisme dans sa pensée et dans son action.

La cérémonie

De 14 heures à 15 heures, les délégations officielles avaient été admises à défiler ; de fort nombreuses associations syndicalistes, corporatives et politiques françaises ou étrangères, les associations en faveur de la Société des Nations avaient tenu à envoyer des représentants rendre un dernier hommage au directeur du Bureau international du travail.

M. Pierre Laval, ministre du Travail, représentait le gouvernement.

Parmi les représentants des chefs d'Etat ou chefs de gouvernement étrangers, on remarquait M. Fabra Ribas, sous-secrétaire d'Etat au ministère du travail espagnol; M. Batolof, ministre de Bulgarie; M. Wergert, représentant le gouvernement du Reich.

Le conseil et le secrétariat général de la Société des Nations, d'une part, le Bureau international du travail de l'autre, avaient envoyé une importante délégation.

On notait la présence de sir Eric Drummond, secrétaire général; M. Matos, délégué du Guatemala, président en exercice du Conseil de la Société des Nations; M. Butler, directeur adjoint du Bureau international du Travail.

M. Victor Schiff représentait le parti social-démocrate allemand.

Quand le cercueil eut été porté de la salle de la maison commune au catafalque dressé sur le perron de l'Hôtel de Ville, des discours furent prononcés par MM. Mahalm, président du conseil du Bureau international du travail; Oersted, vice-président du conseil d'administration du Bureau international du travail ; Jouhaux, secrétaire général de la Confédération générale du travail, au nom des ouvriers français ; Butler, directeur adjoint du Bureau international du travail ; Tait, au nom du personnel du Bureau international du travail ; Matos, président en exercice du conseil de la Société des Nations ; Renaudel, au nom de l'Internationale ouvrière ; Schiff, au nom de la social-démocratie allemande ; Poisson, au nom de l'Alliance coopérative internationale ; Couret, maire de Champigny ; Pierre Laval, ministre du travail, au nom du gouvernement.

Discours de M. Pierre Laval

M. Pierre Laval associe, dans son discours, le gouvernement de la République au deuil qui frappe le monde du travail.

« Albert Thomas, dit-il, vient du peuple. Il s'est élevé par le travail, et dans cette ascension il a connu la difficulté de l'étape et le prix de l'effort. Entré à l'Ecole normale supérieure, devenu agrégé d'histoire, il ne pourra se satisfaire de spéculation pure. Il lui faudra le spectacle direct des hommes et des choses. Animé par une curiosité universelle, avide d'informations et d'observations sociales nouvelles, enquêtant et notant, il aura parcouru l'Europe, l'Asie, l'Amérique. Cette volonté de confronter les livres et la vie, d'accorder la connaissance avec l'expérience, n'est-ce pas une des marques essentielles de l'esprit français ? »

Après avoir rappelé le passage d'Albert Thomas au ministère des munitions et l'œuvre qu'il y accomplit, M. Pierre Laval continue :

« La guerre finie, de toute son âme il sert la paix. Il affirme qu'une paix solide ne saurait être fondée que sur la défense et le respect des nationalités.

Il réclame à la tribune du Parlement français, au moment de l'élaboration du traité de Versailles, la création d'un organisme international pour la protection des travailleurs.

(Voir la suite en 3e page).

LA MORT DU PRÉSIDENT

A la veille des obsèques nationales de M. Doumer

La mise en bière a été faite hier soir à l'Elysée et a donné lieu à une émouvante cérémonie

Paris, 11 mai.

Avec la même ferveur empressée, les Parisiens, malgré la pluie froide et tenace qui n'a cessé de tomber toute la matinée, ont tenu, dès l'ouverture des portes de l'Elysée, à reprendre leur pieux pèlerinage.

Avec recueillement, en rangs pressés, ils sont passés devant le catafalque autour duquel quatre officiers et deux membres de l'Association des écrivains anciens combattants, se relayant d'heure en heure, montent une garde d'honneur qui ne prendra fin que demain à l'heure de la levée du corps.

De nombreuses personnalités sont également venues dans le courant de la matinée s'incliner devant les restes de M. Doumer.

On a, notamment, remarqué M. Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique, et M. Osuski, ministre de Tchécoslovaquie, qui sont venus déposer de magnifiques couronnes ; de son côté, l'empereur du Japon a également fait porter une couronne cravatée aux couleurs nippones et portant l'inscription : « Sa Majesté Hiro Hito, empereur du Japon ».

D'autre part, une délégation de l'Office des mutilés est venue apporter au président défunt l'hommage des Anciens combattants et victimes de la guerre.

Dans la chapelle ardente, où plus de 100.000 personnes ont déjà défilé, les fleurs et couronnes s'amoncellent.

A côté de somptueuses couronnes envoyées par des personnalités du monde politique, parlementaire, diplomatique, militaire, et les corps constitués, de modestes bouquets, dons anonymes émouvants, marquent, de façon touchante l'hommage populaire envers celui qui fut le premier magistrat du pays.

La mise en bière

Le pieux et émouvant défilé de la foule devant le président prend fin à 17 h. 45.

Silencieusement, l'immense cortège se disloque, cependant qu'à l'intérieur de l'Elysée s'apprête la cérémonie de la mise en bière.

Mme Paul Doumer, suivie par plusieurs membres de la maison, descend lentement de ses appartements et se dirige vers la chapelle ardente accompagnée de sa famille.

Sa douleur est poignante.

M. Tardieu, qui vient d'arriver, s'incline respectueusement devant Mme Paul Doumer.

Les minutes passent lourdes d'angoisse et d'émotion.

M. Piétri et le général Gouraud assistent à cette scène émouvante à quelques pas du catafalque.

A côté d'eux se trouvent réunis les membres des maisons civile et militaire de la présidence.

Le lourd cercueil de chêne apparaît alors.

Il est capitonné à l'intérieur.

Une triple armature de zinc et de bois alourdit la bière autour de laquelle brillent les poignées d'argent.

Sur le couvercle se trouve fixée une plaque d'argent portant le nom du président Doumer.

Avec d'infinies précautions, les employés des Pompes funèbres prennent le corps du chef de l'Etat disparu et le déposent dans le cercueil.

Cette cérémonie n'a duré que quelques instants.

Avant de se retirer les personnalités présentes s'inclinent devant le cercueil qui est ensuite placé dans le catafalque.

La garde d'honneur s'est reformée.

La dépouille mortelle du grand Français appartient maintenant à sa famille, à ses amis et à ses collaborateurs.

Demain matin à l'aube, la garde funèbre sera assurée pour la dernière fois par le général Braconnier et les membres des maisons civile et militaire de la présidence.

L'arrivée des délégations

Ce matin, par le Simplon-Express, sont arrivés à Paris le prince Paul Karageorgevitch, cousin germain du roi Alexandre de Yougoslavie, et le général Milan Jetchmenitch, premier aide de camp du roi, qui représenteront le roi de Yougoslavie aux obsèques de M. Paul Doumer.

Ils ont été reçus à la gare, par MM. Lozé, attaché au protocole, le capitaine Pierre Carolet, représentant le ministre de la Défense Nationale, Spalaïkovitch, ministre de Yougoslavie à Paris, le général Nenadovitch, attaché militaire yougoslave à Paris, le Dr Brandelac de Pariente, M. Tsintzar-Markovitch, conseiller à la légation, et le personnel de la légation de Yougoslavie à Paris.

D'autre part, le duc d'Aoste, représentant le roi d'Italie aux funérailles de M. Doumer, est arrivé à 14 h. 40, à la gare de Lyon, venant de Rome.

Il était accompagné du général Marinetti, aide de camp du général du Roi, du comte Macchi di Cellere, maître des cérémonies de la Cour, du lieutenant-colonel Giannuzzi et du lieutenant-colonel Volpini, aide de camp du prince.

A sa descente de wagon, le duc a été salué par le comte Manzoni, ambassadeur d'Italie, M. Lozé, représentant MM. Tardieu, président du Conseil, par le commandant Conquet, du ministère de la Défense Nationale, par le capitaine Romano, attaché britannique.

Le duc s'est immédiatement dirigé vers la sortie de la gare où une automobile de l'ambassade d'Italie l'attendait.

(Voir la suite en 3e page).

LE PARLEMENT AUTRICHIEN sera dissous

Vienne, 11 mai.

La Commission constitutionnelle du Conseil national a décidé dans sa séance de cet après-midi la dissolution du Parlement avant l'expiration de la période législative.

La date des nouvelles élections sera fixée par le Conseil National dans une des premières séances de la session d'automne, donc après le 15 octobre.

En résumé la question de la dissolution du Parlement est résolue pratiquement de la façon suivante :

Le Conseil National reste en fonction jusqu'aux prochaines élections, c'est-à-dire jusqu'à l'hiver.

LA CATASTROPHE DE LYON

A Calluire on retire des corps sous les décombres des maisons écroulées

On continue les travaux de déblaiement à l'aide de pelles et de pioches

Lyon, 11 mai.

Les travaux de déblaiement s'étant poursuivis sans relâche, les sauveteurs ont pu atteindre de nouveaux corps.

Au cours de la matinée, trois cadavres ont été dégagés. Tout d'abord celui de Mme Cuzin, celui d'un petit garçon de 3 ans, frère de la jeune Feuillarade dégagée hier, et enfin celui d'une femme dont l'identification est difficile, mais que l'on croit se nommer Mme Ducatet.

Un inconnu a également été ramené au jour, le corps littéralement en bouillie.

D'étranges trouvailles sont faites parmi l'effroyable entassement des décombres. C'est ainsi qu'on a découvert outre de nombreux bijoux, un service à liqueur dont pas un verre n'a été fêlé et un paquet de titres valant un million de francs.

Tous les objets précieux ainsi mis à jour ont été aussitôt transportés dans un local spécial. La municipalité de Caluire va louer un coffre-fort dans une banque pour mettre à l'abri les titres, l'argent et les bijoux jusqu'au moment où ils seront remis aux membres survivants des familles sinistrées.

D'autre part dans un restaurant installé pour les chauffeurs, un abri a été aménagé pour les sauveteurs où ils peuvent trouver à toute heure des boissons chaudes et des couchettes pour se reposer.

Le canon et la cheddite ont été abandonnés et les travaux se poursuivent à la pioche et à la pelle.

Mme Mathieu, une des ensevelis survivants, s'entretenait au téléphone avec son mari à la seconde même où la catastrophe se produisit. La communication ayant été interrompue chacun des deux époux protesta au bout du fil : « On nous coupe, mademoiselle ! » C'est la catastrophe qui avait coupé...

Mme Mathieu est toujours sous le coup de la vive commotion ressentie. Elle est restée dix-huit heures à plat ventre, serrée de toutes parts, dans tous les sens, par des poutres. Son corps n'est qu'une douleur.

Les experts en défaut

Le juge d'instruction demandera sans doute compte aux experts de leurs défaillances en ce qui concerne l'immeuble Mure effondré.

Cet immeuble, sous les ruines duquel trente enfants ou adultes, pleins de vie, ont trouvé la mort, trois experts, à la requête de M. Mure lui-même, l'avaient examiné, « deux jours avant la catastrophe ».

Ils l'avaient déclaré d'une solidité normale.

L'ambassadeur turc à Berlin victime d'un accident d'auto

Weimar, 11 mai.

L'ambassadeur de Turquie à Berlin, M. Kemal Eddin bey, a été victime d'un très grave accident d'automobile, près de Bad-Berka.

La voiture, dans laquelle se trouvait également le consul général Metzing, ainsi que la femme et la fille de ce dernier, dérapa et se retourna sur ses occupants.

L'ambassadeur a été transporté, le crâne fracturé, à l'hôpital de Weimar. Son état, ainsi que celui de Mme et de Mlle Metzing ont été jugés très graves. Seuls M. Metzing et le chauffeur ne portaient que quelques égratignures.

LE BILAN D'UNE TORNADE

Londres, 11 mai.

On mande de Calcutta au « Times » que le nombre des victimes de la tornade qui s'est abattue sur la région de Nymensing (Bengale), est de 22 tués et de 100 blessés.

Le nombre des détenus qui auraient mis à profit cette circonstance pour s'évader s'élèverait à 200.

UN MINEUR VICTIME d'un accident mortel

(De notre correspondant particulier)

Lille, 11 mai.

M. Louis Vincent, mineur, qui travaillait au fond de la fosse 7 des mines de Marles, à Cauchy-à-la-Tour, a été écrasé et tué par une grosse pierre.

La mission Sixte de Bourbon, qui parcourut l'Afrique en automobile, vient de rentrer au Bourget en avion. — Voici le maréchal Lyautey accueillant la princesse Sixte de Bourbon à sa descente d'appareil.

RETRO NEWS

Informations régionales

(De nos Correspondants particuliers)

AISNE

Enregistrement

M. Vouzellaud, receveur rédacteur à Laon, a été nommé inspecteur en cette ville, contentieux en remplacement de M. Bertoux, nommé dans le Nord.

M. Berdou, receveur-rédacteur à Bordeaux, a été nommé inspecteur dans l'Aisne en remplacement de M. Chappon, nommé rédacteur principal à la Direction générale.

M. Goudre, inspecteur près la première direction de l'Enregistrement de la Seine, a été nommé inspecteur principal à Laon.

Contributions Directes

Par arrêté de M. le Directeur général des Contributions directes en date du 6 avril 1932, M. Sagne, contrôleur de première classe des Contributions directes à Limoges, a été nommé inspecteur dans le département de l'Aisne en remplacement de M. Fétoux.

LAON

LA CATASTROPHE DE LYON

A l'occasion de la nouvelle catastrophe qui vient d'endeuiller la ville de Lyon, M. Angelo Chiappe, préfet de l'Aisne, a adressé les télégrammes ci-après à M. Herriot, député-maire de Lyon et à M. le Préfet du Rhône.

« Herriot, député-maire de Lyon,

« Les populations de l'Aisne apprennent avec une infinie douleur la catastrophe qui a de nouveau endeuillé la grande cité marraine de Laon et de Saint-Quentin, elles vous félicitent de tout cœur d'y avoir échappé. Avec elles je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre inaltérable reconnaissance avec nos vœux ardents pour les blessés. »

« Préfet du Rhône,

« Dans l'effroyable catastrophe qui frappe à nouveau ville de Lyon, marraine de Laon et Saint-Quentin, vous prie agréer profondes condoléances. Nous associons de tout cœur à la douleur de votre population et faisons tous nos vœux pour les blessés.

En réponse au télégramme que M. Angelo Chiappe, préfet de l'Aisne, a envoyé à M. Herriot, maire de Lyon, à l'occasion de la catastrophe qui a frappé cette ville, M. le Préfet de l'Aisne a reçu la réponse suivante :

« Angelo Chiappe, Préfet de l'Aisne,

« Très touché de votre sympathie, vous adresse mes affectueux remerciements.

« Signé : HERRIOT. »

UN FACTEUR MUTILÉ DE GUERRE EST BLESSÉ PAR UNE AUTO

M. Rougière Louis, 36 ans, facteur, mutilé de guerre, demeurant 2, rue de la Préfecture, effectuant sa tournée à bicyclette dans le faubourg d'Ardon, est venu comme il s'engageait rue Arsène-Houssaye, se jeter dans l'auto de M. Frion Pierre, boucher, demeurant à Montrouge, 63, rue de Bagneux.

Renversé et grièvement blessé à la tête, M. Rougière a été amené à l'hôpital de Laon.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLEVAGE ET DE CONTROLE LAITIER DE L'AISNE

L'assemblée générale du syndicat départemental d'élevage et de contrôle laitier primitivement fixée au jeudi 12 mai, salle de l'Agence, à Laon, est reportée au jeudi 19 mai et se tiendra dans une salle de la Mairie de Laon, à 11 h. 30.

VERVINS

UN SATYRE

On a amené devant M. le juge d'instruction pour être écroué ensuite, le nommé Joseph Codur, directeur de l'usine des phosphates de l'aucouzy qui ces jours derniers abusa chez lui de la jeune Claudia Martin, âgée de 14 ans, et dont les parents habitent Monceau-le-Neuf. Codur sera poursuivi pour attentat à la pudeur.

EXPLOITS DE POLONAIS

Au cours de la fête de Maizy, des polonais ont frappé d'un coup de couteau dans le dos M. Jules Leroy, cultivateur, qui rentrait chez lui. S'étant querellés ensuite, ils firent usage de leur revolver. Il fallut appeler les gendarmes qui vinrent procéder à une enquête.

AMUSEMENT DE JEUNES GENS

Dans la nuit des jeunes gens en goguette se sont amusés à Etreux, à transporter dans un lavoir le canoë de M. Denisse, représentant de commerce, amarré sur le bord du canal de la Sambre à l'Oise et de détériorer la barquette de M. Desimeur.

BERTAUCOURT. — Un enfant met le feu à une meule. — Une meule de 5.000 kilos de foin d'une valeur de 1.000 francs appartenant à M. Aubert Gaston, cultivateur, et située sur le territoire de la commune de Bertaucourt, ayant soudainement pris feu, la gendarmerie ouvrit une enquête.

Elle vint à porter ses soupçons sur un garçonnet de 12 ans, le jeune Paul Caron qui, après avoir tout d'abord nié, reconnut être l'auteur de l'incendie. Ayant pris des allumettes sur le buffet étagère de la cuisine de ses parents, il s'était amusé à allumer un tas de paille tout près de la meule. Celle-ci s'enflamma et manqua même de communiquer le feu à l'habitation de M. Aubert s'élevant à 50 mètres de là.

FOLEMBRAY. — Un homme est découvert pendu en forêt. — [redacted] 31 ans, marié et père d'un enfant avait quitté sa femme le 7 mai dernier, juste avant le repas de midi, disant qu'il allait en forêt. Or, on vient de le trouver pendu à un arbre à l'aide d'une ceinture de flanelle au lieudit « Les Hautes Avesnes ». Le corps était complètement nu. Le docteur Matry, de Folembray, a été commis pour examiner le cadavre. Mme [redacted] déclaré que son mari ne lui avait jamais fait part de ses intentions de suicide.

SEINE-INFÉRIEURE

ROUEN

UNE ORIGINALE CHASSE AUX SANGLIERS

Vers 9 heures du matin, en Seine maritime, un canot à moteur monté par le patron Ernest Lecoq, a rencontré en pleine Seine, une famille de sept sangliers.

Ne perdant pas son sang-froid il encercla les animaux par de savantes manœuvres et les ramena sur les rives de Quillebec. Il donna aussitôt l'alarme et, grâce à des chasseurs bénévoles, cinq des pachydermes purent être abattus.

Plusieurs des bêtes ont été offertes aux indigents de la commune.

EU. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le samedi 7 mai, à 20 heures 30.

M. Vallois est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Sont présents : MM. Morin, maire ; Fleury et Patin, adjoints, et Harel, Cagé, Parment, Grandsaire, Yvart, Hénocq, Médrinal, Zeude, Flamand, Merlin, Deligny, Vallois et Provost.

Absents et excusés : MM. Dumont, Becquet, Samuel, Duval et Legal.

M. Morin dit que le pays a appris avec une douloureuse surprise l'attentat dont a été victime hier M. le Président Doumer.

Il retrace la vie du Président qui fut toute consacrée à la France et à la République.

Dès l'arrivée du télégramme du gouvernement à la Mairie, un appel a été adressé aux habitants pour les inviter à mettre leurs drapeaux en berne en signe de deuil.

Le Maire propose à l'assemblée d'envoyer à Mme Doumer l'adresse suivante :

« La Ville d'Eu prend la plus grande part au deuil qui vous frappe et qui frappe en même temps la France entière.

« Le serviteur dévoué de la République, issu d'une modeste famille ouvrière et parvenu à la première magistrature du pays, qui avait, pendant la guerre, donné à la France, quatre de ses fils, vient de succomber à son tour, au Champ d'Honneur, mais sous les balles d'un assassin.

« La France pleurera le Président de la République dont l'intégrité et la loyauté étaient unanimement reconnues.

« Au nom de la Ville d'Eu, le Conseil municipal vous adresse, Madame, l'expression de ses condoléances profondément attristées. »

Une lettre sera également adressée, dans le même sens, à M. le Président du Conseil et à M. le Préfet de la Seine-Inférieure.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, puis la séance est aussitôt levée en signe de deuil.

EU. — A la Mairie. — En raison du deuil national, les bureaux de la Mairie, seront fermés aujourd'hui jeudi 12 mai, toute la journée.

EU. — Harmonie Municipale. — Vendredi prochain 13 mai, à 21 heures, place du Président-Carnot (sous la halle), l'Harmonie municipale d'Eu, donnera un concert, qui comprendra le programme des morceaux qui seront exécutés le dimanche 15 mai courant, au concours de musique de Noyon (Oise).

Les Eudois en auront la primeur et sans nul doute ils viendront en grand nombre applaudir nos musiciens qui travaillent ferme depuis plusieurs mois.

Nous leur souhaitons qu'ils reviennent du concours couverts de gloire et de lauriers.

Programme. — 1. L'Etendard Fédéral (Fournival) ; 2. Le Rocher fantôme (Popy) ; 3. A Tunis (Berrat) ; 4. Néron au cirque (Guillement) ; 5. Viva et Torero (Popy).

PAS-DE-CALAIS

La prochaine session du Conseil Général

Le Conseil général du Pas-de-Calais qui devait se réunir le jeudi 12 mai ne siégera que le mardi 17 en raison des funérailles nationales de M. le Président de la République.

Le Préfet vient de déposer son rapport. En dehors du projet de budget supplémentaire pour l'exercice de 1932, figurent : un rapport du service du génie rural sur la situation de l'électrification des hameaux et écarts ; une étude sur la répercussion budgétaire de l'application de la loi de finances laissant à la disposition de scommunes la totalité des contingents versés précédemment au département pour les chemins de grande communication ; un rapport sur la situation du chômage dans le Pas-de-Calais ; un compte rendu du médecin directeur du sanatorium d'Helfaut sur le fonctionnement de cet établissement depuis son ouverture.

L'ACTUALITÉ

Les Fêtes de Mai

Le renouveau. — La fête du Printemps. — Le Mai fleuri. — Vieilles coutumes. — De la Fête-Dieu à la Saint-Yves. — La Pentecôte.

Joli mois de Mai, dit la chanson ; Mai fleuri, Mai joyeux, ajoutent les poètes. Et l'un d'eux, le bon Désaugiers que la jeunesse ne connaît guère et dont la chanson n'était pourtant point sans charme, murmure dans notre souvenir :

Voici la Pentecôte,
Belle Joly ;
La fraise est à mi-côte
Du bois joli ;
Déjà roses nouvelles
Ont refleuri...

Il nous trompait d'ailleurs, ou plutôt se trompait, car la première rose est encore loin de nous. Et le mois divin n'a même plus sa grâce exquise d'autrefois, à présent que l'hiver se prolonge sans fin et qu'au bout des branches les bourgeons, inquiets, se recroquevillent dans la pâleur des frileux matins. Comme tant d'autres choses, les saisons perdent la tête, mais il importe peu, désormais, que les lilas soient en retard et que les pivoines n'ouvrent pas leur collerette parfumée, puisque nous avons oublié la coutume d'en parer, à l'aube du 1er Mai, la fenêtre de nos belles. Tout passe ; le temps et, avec lui, les traditions d'autrefois, toutes pleines de leur poésie millénaire.

Pendant des siècles, depuis que les Romains célébraient ce jour-là le culte de la déesse le 1er Mai fut véritablement la fête du Printemps. C'est ainsi qu'on peut considérer comme la plus ancienne des traditions populaires celle qui consistait à planter, ce jour-là, un arbre qu'on appelait le May. On chantait et on dansait à l'entour et l'on profitait de la fête pour célébrer les fiançailles.

Car, dans la coutume, les amoureux trouvaient aussi leur compte. En effet, les jeunes gens plantaient à la porte des jeunes filles des branches d'arbustes fleuries dont chacune avait une signification. Ainsi, le lilas était le meilleur gage d'amour, la fleur préférée des fiancés. Les mauvaises fleurs étaient l'aubépine qui marquait le renoncement aux projets formés ou signifiait que la jeune fille avait le caractère difficile, « pointu comme une épine » ; le houx voulait dire : « Vous êtes cruelle et piquante » ; le cytise : « Vous trompez ou vous êtes trompée » ; quant aux branches de sureau elles étaient généralement prises en mauvaise part, car elles signifiaient que la jeune fille avait le bras creux et n'aimait point le travail. »

Mais celles-là étaient peu données et c'était plutôt, en outre du lilas, les rameaux d'or des genêts ou des ajoncs, les branches de bouleau ou de frêne, emblèmes symboliques de la douceur et de la fidélité, qui apparaissaient quand s'ouvraient les fenêtres et qui mettaient au cœur des filles un trouble infini des premières rêveries.

En effet, la coutume était toujours considérée comme une demande en mariage, une formalité sans laquelle aucun accord ne pouvait se conclure. C'est de là, du reste, qu'est venu le dicton bien connu : « On ne m'y prend pas sans vert ».

C'était nous l'avons dit, une occasion de réjouissances populaires. On promenait les mais dans le village et les jeunes filles, en toilettes blanches, étaient escortées par des jeunes gens tout enrubannés et fleuris. Bien entendu, un festin terminait la fête.

La tradition a disparu peu à peu. D'abord, quand on imagina en 1848 de planter sur les places des arbres de la Liberté, ceux qui étaient hostiles aux idées du jour cessèrent de planter des mais pour éviter la confusion. Ainsi la politique gâte tout ce qu'elle touche !

Puis on oublia la poétique coutume qui pendant des siècles, avait fait la joie des amoureux et maintenant c'est à peine si elle est encore pratiquée dans quelques-unes de nos contrées. En tout cas, les cultivateurs n'interrompent même plus leurs travaux ; seules, les petites filles vêtues de blanc et couronnées de verdure vont, de porte en porte, quêter pour l'autel de la Vierge. Encore quelque temps et la tradition du « May fleuri » ne sera plus qu'un souvenir.

A présent le socialisme a mis la main sur le 1er Mai et célèbre ce jour-là la fête du travail. Bien entendu, le printemps ne fait rien à la chose et les lilas ne sont pas, ici, l'accessoire nécessaire. Le cérémonial est moins poétique ; on boit sec au comptoir ou sur les tables des estaminets, on se rend au meeting prochain où, pendant une couple d'heures on fait le procès de la Société capitaliste ; on se bouscule un peu sur les places et on finit parfois la journée au violon.

Je ne voudrais offenser personne, mais il me semble que l'ancien programme était plus gai !

Le 1er Mai est aussi la fête des Orfèvres. Au Moyen Age, elle était célébrée avec solennité, mais aujourd'hui je crois bien que personne ne s'en occupe et même n'y songe. Il en est également ainsi de la Saint-Yves (19 mai). C'est pourtant la fête des avocats et des huissiers — ce qui est déjà bien — et encore de tous les bureaucrates, ce qui est encore mieux.

Je doute fort qu'elle soit très fêtée, bien que l'armée des employés soit imposante. J'ai vu cependant annoncer quelques banquets de bureaucrates, mais l'accueil public est plutôt indifférent. Il est ainsi des solennités qu'on oublie et qu'on délaisse ; celle-là est évidemment du nombre.

Et cependant l'occasion de rire une fois par an ne devrait pas être dédaignée, du moins par les huissiers dont les fonctions ordinaires ne sont guère réjouissantes.

Au vieux temps, on appelait la Pentecôte la « fête de la rose rouge » parce qu'on avait coutume, dans les églises, de jeter durant la messe des pétales de pivoines en souvenir des langues de feu. Je crois que cela ne se pratique plus guère et que ce jour-là est surtout béni par les amateurs de voyages.

Marcel FRANCE.

Sports

Hippisme

Le Concours de Roye

Voici le programme du concours organisé à Roye, le 29 mai prochain, par la Société hippique du Santerre :

A 10 heures : **Prix de l'Elevage.** — 4.000 francs offerts par le Gouvernement de la République. — Handicap, dames et gentlemen ; pour chevaux français âgés de 4 à 12 ans. Obstacles 1 m. 10 environ. Entrée 25 fr.

1re Série : Chevaux n'ayant pas gagné 5.000 francs depuis le 1er janvier 1928 : 1er prix, 500 fr. ; 2. 400 fr. ; 3. 300 fr. ; 4. 250 fr. ; 5. 200 fr.

2e Série : Chevaux ayant gagné 5.000 francs et au-dessus depuis le 1er janvier 1928 : 1er prix, 500 fr. ; 2. 400 fr. ; 3. 300 fr. ; 4. 250 fr. ; 5. 200 fr. — Plaques et flots.

Primes intersérie aux deux meilleurs parcours : 1er prix, 250 fr. ; 2. 150 fr.

A 14 heures : **Prix de l'Avre.** — Handicap Officiers ; pour chevaux inscrits sur les contrôles de l'Armée française et montés par des officiers de toutes armes en activité de service des 1er, 2e, 3e et 6e régions et du Gouvernement militaire de Paris. Obstacles 1 m. 20 environ. Entrée gratuite.

1er prix, 600 fr. ; 2. 500 fr. ; 3. 300 fr. ; 4. 200 fr. ; 5. 200 fr. — Plaques et flots.

Le même officier ne pourra monter plus de trois chevaux.

Prix du Santerre. — Pour chevaux de toutes provenances non inscrits sur les contrôles de l'Armée française, montés par des jeunes gens domiciliés dans le département de la Somme et les cantons limitrophes de l'arrondissement de Montdidier. Obstacles 1 m. environ. Entrée 25 francs.

1er prix, 300 fr. et une Médaille en vermeil offerte par la Cie du Chemin de fer du Nord ; 2. 250 fr. ; 3. 200 fr. ; 4. 150 fr. ; 5. 100 fr. — Plaques et flots.

Grand Prix de la Ville de Roye. — Handicap, dames et gentlemen ; pour chevaux de toutes provenances non inscrits sur les contrôles de l'Armée française et montés par des dames ou des gentlemen. Obstacles 1 m. 20 environ. Entrée 25 fr.

1er prix, 1.000 fr. ; 2. 800 fr. ; 3. 500 fr. ; 4. 300 fr. ; 5. 200 fr. ; 6. 200 fr. — Plaques et flots.

Une prime de 200 francs sera attribuée à chacun des deux premiers chevaux français classés, âgés de moins de 13 ans.

Course de Ballonnets.

Les engagements accompagnés du montant des entrées devront parvenir à M. Gibassier, rue Saint-Pierre, à Roye, avant le 24 mai.

Association

J. S. Corbie (A) contre S. C. Moreuil (A). — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le S. C. M. a mis sur pied pour dimanche prochain une grande rencontre amicale à Moreuil, entre la toute première équipe de la Jeune Corbie Sportive, dont la supériorité sur la jeune équipe locale ne fait guère de doute, s'efforcera de produire la meilleure exhibition possible de beau jeu.

Le match sera dirigé par un arbitre officiel Amiénois.

AILLY-SUR-NOYE PRÉSENTERA SA MEILLEURE FORMATION POUR LA FINALE DE LA COUPE DE PICARDIE

Pour rencontrer l'Amiens A. C., dimanche prochain, au stade Moulonguet, la Fraternelle d'Ailly-sur-Noye alignera ses meilleurs éléments, c'est à dire : Bourdon, Vandewyvert et Lourselle (cap.) ; Magnier, Bemelmans et Wallet ; Crampon R., Crampon A., Pierre, Crampon Ra. et Dubus.

Grâce à deux arrières vites et décidés, la défense du « team » visiteur est très difficilement passable, d'autant plus que la présence de Bemelmans au centre de la ligne intermédiaire est d'un appoint fort précieux, ce dernier étant considéré comme le meilleur demi-centre promotionnaire picard.

La ligne attaquante a, grâce à l'incorporation de Pierre comme « leader », acquis l'efficacité qui lui faisait quelque peu défaut, l'entente entre les avants étant assurée par la présence des trois frères Crampon.

De leur côté, les « azur et noir » présenteront une excellente formation dont nous donnerons incessamment la composition et comprenant plusieurs éléments côtés de A et de B.

Pour cette rencontre rappelons qu'aucune carte de membre actif ou honoraire, ne sera valable.

Fort-Mahon Plage. — Le sporting-club Fort-Mahonnais recevra dimanche prochain, 15 mai, sur son superbe stade du Manoir, l'équipe de foot-ball de l'association amicale de l'Opéra de Paris.

De plus en plus, les sociétés amicales prennent l'habitude de faire une sortie annuelle à la mer ou à la montagne.

Comme beaucoup de ces sociétés possèdent une section sportive, les joueurs font coïncider leur déplacement avec une bonne partie de foot-ball.

C'est ainsi que le choix des organisateurs de sortie se porte sur une région qui donnera satisfaction aux joueurs et à leurs familles.

Si Fort-Mahon Plage reçoit dimanche prochain un lot important de visiteurs, ce sera à son sporting-club qu'il le devra.

Cyclisme

9e Grand Prix de la Ville de Béthune. — Course régionale ouverte aux coureurs de toutes classes, toutes catégories, sauf professionnels et amateurs, licenciés de l'U. V. F. des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne.

Itinéraire. — Béthune, Lillers, Saint-Venant, Béthune, Bruay, Divion, Houdain, Hatilicourt, Béthune, Beuvry, La Bassée, La Bombe, Béthune, arrivée Marché aux Chevaux.

2.000 fr. de prix dont 1.500 fr. en espèces.

1er prix, 300 fr. ; 2e, 200 fr. ; 3e, 150 fr. ; 4e, 100 fr., etc.

Prix réservés aux indépendants de 3e et 4e catégories et débutants du Pas-de-Calais (avec cumul au classement général), 1er prix, 100 fr. ; 2e, 75 fr. ; 3e, 50 fr. ; 4e, 30 fr. ; 5e, 20 fr. ; 6e, 15 fr. ; 7e, 10 fr.

Coupe Georges Lépine. — Une coupe d'une valeur de 200 fr. sera mise en compétition au cours de l'épreuve.

Elle se disputera par équipe de 5 coureurs (Maximum) et sera attribuée en toute propriété au club comptant le plus petit nombre de points pour ses trois coureurs classés.

Engagements. — Les engagements accompagnés du droit prévu, du n° de licence, de la catégorie et du nom du club, sont reçus au Café du Globe, Place Pétain et au Café Faidherbe, rue Sadi-Carnot, à Béthune, jusqu'au 15 mai, à 12 heures.

Le droit d'engagement est fixé à 4 fr. (dossard compris).

Le droit d'engagement pour la coupe est fixé à 5 francs par équipe.

Distribution des dossards à 13 heures, Café du Globe, Place Pétain. Départ à 14 heures, même endroit.

Basket-Ball

LE TOURNOI DE BRETEUIL

L'U. S. Breteuil organise sur son terrain le dimanche 22 mai prochain, un grand tournoi de basket-ball ouvert aux clubs de la F. F. A. B. B. et U. F. O. L. E. P.. Les licences seront exigées.

Tous les clubs invités pourront engager 2 ou 3 équipes.

Les matches seront joués de la façon suivante : 15 minutes pour les éliminatoires, 40 minutes pour la finale.

Les droits d'engagement, non remboursables, sont fixés à 10 fr. pour une équipe, 15 fr. pour 2 et 20 fr. pour 3.

Les engagements, accompagnés des droits indiqués à l'article 8, sont reçus dès à présent par M. Robert Cappronnier, 33, rue d'Amiens à Breteuil-sur-Noye (Oise), jusqu'au 15 mai dernier délai.

Des prix individuels de réelle valeur seront attribués aux joueurs des deux clubs finalistes.

Tennis

Amiens - Athlétic - Club. — Dimanche dernier la « Jeunesse Beauvaisienne », ayant fondé une section de tennis dénommée « Tennis Club Beauvaisien », avait fait appel à quelques joueurs de l'Amiens-Athlétic-Club pour inaugurer ses deux courts.

L'accueil réservé aux Amiénois fut des plus sympathiques et toutes les rencontres furent disputées dans une atmosphère de franche cordialité. La victoire revint à l'Amiens A.C. qui ne subit qu'une seule défaite.

Les simples furent disputés le matin et donnèrent les résultats suivants :

Trogneux (A.A.C.) bat R. Dunoyer (T.C.B.), 6-2, 6-0.

De Romance (A.A.C.), bat M. Dunoyer (T.C.B.), 6-0, 6-2.

De Lignières (T.C.B.), bat Wattebled (A.A.C.), 8-6, 6-3.

Prévost (A.A.C.), bat Roussel (T.C.B.) 6-3, 6-1.

Depas (A.A.C.), bat Cressonier (T.C.B.) 6-0, 6-1.

L'après-midi, les deux doubles furent disputés en un set chacun et se terminèrent par la victoire de Bacquart-Trogneux (A.A.C.), sur de Lignières-R. Dunoyer 6-2, et de de Romance-Prévost (A.A.C.) sur M. Dunoyer-Roussel 6-3.

Ces deux matches avaient été précédés d'une superbe exhibition dans laquelle Trogneux et de Romance donnèrent successivement la réplique au champion amiénois Michel Bacquart.

Colombophilie

Grand Concours sur Tours du Voltigeur. — La Société Colombophile « Le Voltigeur », 139, rue Saint-Leu, rappelle son grand concours sur Tours le 12 juin. 300 francs de prix d'honneur garantis ; un carillon est offert comme objet d'art ; inscriptions jusqu'au 20 mai, 3 fr. du pigeon. Passé cette date, 4 fr. jusqu'à la mise en loge : faire parvenir les inscriptions et les listes au siège, 139, rue Saint-Leu, café Vincent.

La Colombe d'Or de Moreuil. — Résultats du concours sur Orléans du 8 mai (215 kms). Lâcher à 6 h. 15 ; 1re pigeon constaté à 9 h. 13 ; vitesse du 1er 1.197 m. à la minute. — 65 pigeons engagés : Nihous, 1e, 3e, 4e, 16e, 17e ; Brard, 2e, 7e, 10e, 11e, 14e ; Verdy, 5e ; Auturquin, 6e, 15e ; Lefèvre, 8e, 21e ; Quentin, 9e 18e, 19e ; Carrissimoux, 12e, 13e, 20e.

Concours sur Orléans du 15 mai. — La Société organise pour dimanche 15 mai 1932, un concours sur Orléans, dont les prix sont offerts par son dévoué président, M. Louis Gabry.

Il sera joué 4 prix de vitesse et 4 prix de séries, d'une valeur globale de 100 francs garantis par la société.

Dimanche 22 mai, Blois. — Prix offerts par M. Théo Van Nieuvenborgh. Détail de prix la semaine prochaine.

L'Estafette de la Bresle. — Résultats du concours sur Chartres du 8 mai, à 178 kilomètres d'Eu : lâcher à 8 h. 30 par vent Sud, pour 73 pigeons.

1.14, Deregnaucourt à Eu (à 11 h. 05' 28"), soit à la vitesse de 1.148 m. 16 à la minute ; 2, 5, 17, Delépine Roger ; 3, 9, 10, 11, Otelard ; 4, 12, 13, Chaussade ; 6, 18, 19, Delaporte ; 7, 8, Petit Emilien.

Dimanche prochain, concours sur Beauvais, à 84 kilomètres d'Eu ; mise en loges samedi 14 mai, de 17 à 19 heures, au siège de la Société.

Arbalétriers

Le Réveil de Saint-Maurice. — Dimanche, continuation du concours trimestriel de tir et d'arbalète. De service : le matin, de 9 à 12 heures, MM. Isambourg et Bocchio ; de 14 heures à la chute du jour, MM. Hénocq et Tilliet.

Pour les sociétaires voulant participer au concours de la fête Jeanne d'Arc qui aura lieu à la Hotoie, ils sont priés de se rendre à 14 heures précises au siège, 51, rue Saint-Maurice.

Dans les Sociétés

Supporters du F. C. Michelet. — La réunion mensuelle du Comité aura lieu samedi prochain 14 mai chez M. Bocquet (anciennement café Jubé), à 20 h. 30. Prière à tous les membres d'être présents. Communications intéressantes.

VIIIe Foire-Exposition de la ville de Charleville

La VIIIe Foire-Exposition aura lieu du 4 au 8 juin. Son succès sera assurément considérable car Charleville est un centre d'activité à la fois industriel, commercial et agricole. Le nombre d'exposants inscrits à ce jour dépasse toutes les prévisions du Comité d'organisation.

Le Concours-Foire aux chevaux de race ardennaise (doté de 25.000 francs de prix) qui aura lieu le 6 juin, sera un des plus beaux de France.

Les Expositions Artisanale, Scolaire, de Peinture, Florale, sont, elles aussi, assurées d'un plein succès.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de Charleville.

La lutte contre la distomatose

La distomatose, appelée également douve, est une maladie qui sévit chez les bovins et chez les ovins. Elle reste localisée le plus souvent aux régions humides et basses ; c'est ainsi qu'elle est très répandue dans une partie du département de l'Ain, certaines vallées de la Haute-Marne sont aussi particulièrement infectées. Les années pluvieuses sont favorables à son développement.

Pour lutter contre cette maladie on a conseillé la désinfection des prés par chaulage et sulfatage pour tuer le parasite avant qu'il puisse être absorbé, dès le printemps, par les animaux mis en pâture. Mais cette méthode, excellente en principe, reste insuffisante.

S'il est difficile d'atteindre le parasite, alors qu'il est disséminé de tous côtés, il paraît plus facile de le tuer dans le foie de l'organisme animal lui-même par un médicament efficace. Jusqu'à ces toutes dernières années on ne connaissait guère qu'un médicament actif ; l'extrait éthéré de fougère mâle. On l'a utilisé beaucoup et il a donné d'excellents résultats. Malheureusement il est fort délicat de le bien préparer et, non seulement il coûte fort cher, mais on trouve souvent sur le marché de mauvais extraits pouvant causer la mort des animaux traités.

Depuis peu un éminent professeur de l'Ecole Vétérinaire de Lyon : M. Marotel, a entrepris l'essai de nouveaux médicaments antidouves. Pour comprendre l'action d'un douvifuge il faut se rappeler que la douve est un ver plat de un à deux centimètres de long qui ne peut vivre que dans le foie de certains animaux comme la vache ou le mouton. Ces parasites au bout de deux ou trois mois se développent, deviennent adultes et donnent ensuite naissance à une grande quantité d'œufs. Ces derniers sont entraînés avec la bile dans l'intestin et par les excréments sont rejetés à l'extérieur. Si la température est suffisamment élevée (condition réalisée pendant la belle saison), de ces œufs répandus sur des parties humides naissent des larves qui ne peuvent vivre qu'à l'extérieur. Au bout de deux mois et après plusieurs stades successifs elles prennent une forme spéciale, leur vitalité diminue peu à peu et, bientôt, elles s'entourent d'une paroi épaisse, formant coque, qui protège leur vie de plus en plus ralentie. Ces parasites ankystés finissent par mourir sauf le cas où ils sont absorbés par une vache ou un mouton. Alors leur vitalité s'accroît brusquement, la coque est rompue, les larves redevenues vigoureuses se déplacent, remontent les canaux biliaires et passent ainsi de l'intestin au foie. Ce dernier est bientôt détruit plus ou moins complètement par les douves adultes sexuées qui, au bout de deux à trois mois, sont capables de pondre des œufs qui sont expulsés au dehors. Les mêmes faits peuvent se reproduire ensuite de la même manière et indéfiniment aux mêmes époques de l'année.

Les formes adultes existent surtout pendant l'hiver chez les animaux parasites. Au printemps, dès mars-avril, au moment de la mise en pature les douves adultes pondent des œufs en quantité. Ces œufs donnent des larves, qui, en deux mois à l'extérieur, aboutissent à ces petits kystes qui sont capables de contaminer, dès mai-juin les bovins et ovins placés dans les prés infectés.

Deux mois après, ce qui nous met en août-septembre, les bêtes malades possèdent dans leur foie des douves adultes qui rejettent des œufs et infectent les pâtures une seconde fois. Ainsi, en octobre-novembre, à la rentrée en étable, les bêtes ont pu se contaminer largement pendant toute la période de pâturage. Pendant l'hiver les jeunes douves se développent plus lentement dans le foie, elles ne recommencent à redonner des œufs que vers janvier, d'ailleurs les bêtes n'étant plus en pâture la transformation en kyste est impossible. La contamination de bêtes saines ne se réalise pas à l'étable.

Si donc l'on veut faire disparaître la douve d'une région infectée, il est nécessaire de tuer les parasites alors qu'ils sont dans le foie des animaux. Comme il est souvent impossible de reconnaître les malades des indemnes toutes les bêtes devront être traitées en même temps.

Tout médicament douvifuge sera donc administré à tout le troupeau peu de temps avant la mise en pâturage, vers avril. Le traitement sera recommencé en août-septembre pour tuer les douves qui ont échappé au premier traitement. On le répétera enfin en novembre après la rentrée des pâturages, cette méthode du traitement trimestriel en avril, août, novembre, pendant un ou deux ans, a été indiquée pour la première fois par le professeur Marotel, alors qu'il expérimentait déjà un nouveau douvifuge « Vitan ».

Le « Vitan » répond à une composition chimique bien déterminée : ses deux principes actifs sont : l'essence de térébenthine et le benzol. Il est présenté en capsules que l'on peut administrer facilement aux animaux. Son prix relativement bas permet de traiter plusieurs troupeaux en entier. Le professeur Marotel en a étudié systématiquement les effets. Le « Vitan », quelques jours après son administration, supprime complètement les œufs de douves dans les excréments des malades. Il est en général inoffensif.

Chez les bêtes moyennement infectées l'on peut constater quelques jours après le traitement une certaine tristesse, de l'inappétence, une diminution de la sécrétion lactée. Mais bientôt tout rentre dans l'ordre et l'on assiste alors à une véritable résurrection de la bête malade qui reprend peu à peu tous les aspects d'une santé parfaite.

Quant aux animaux très atteints, déjà cachectiques, affaiblis au dernier degré, présentant une diarrhée abondante, ils peuvent ne pas résister au traitement et la mort survient parfois rapidement. Ces animaux, d'ailleurs, de toute façon, auraient été perdus.

Le « Vitan » expérimenté ainsi par M. Marotel apparaît donc comme un médicament douvifuge excellent :

Il est d'administration facile.
Il est relativement bon marché.
Il est efficace.
Il est inoffensif.

Cependant, à ce dernier sujet, quelques remarques s'imposent ; il ne devra jamais être donné à des femelles en état avancé de gestation, on diminuera la dose pour les bêtes très malades ou lorsque l'on opérera par le grand froid. Enfin, le lait des vaches laitières ne sera pas livré à la consommation humaine pendant les quelques jours qui suivent le traitement, car il prend, pendant ce temps, une odeur spéciale et désagréable.

Un autre médicament douvifuge a été également essayé par M. Marotel : c'est le tatrachlorure de carbone. Ce médicament est aussi excellent, cependant, par rapport au « Vitan », il paraît présenter l'inconvénient d'être un peu moins actif. Il doit être administré en plusieurs fois ; les interventions sont donc plutôt un peu coûteuses. D'autre part, des expériences faites en divers pays ont montré qu'il pouvait, dans quelques cas, causer des désordres graves, voire mortels. On a objecté que ces échecs provenaient de ce que le tatrachlorure de carbone était parfois impur, aussi, à l'heure actuelle, on en essaie qui, parfaitement préparé, est tout à fait pur. Et il faut attendre les résultats de ces expériences pour être définitivement renseigné à ce sujet.

Dès maintenant, les propriétaires éleveurs des régions infectées de douves ont donc des remèdes efficaces à leur disposition, qui peuvent donner des résultats efficaces en moins d'une année. Mais là encore une remarque importante s'impose : le traitement doit se faire simultanément à tous les troupeaux d'une même région. Les propriétaires intéressés doivent donc s'entendre si on ne veut pas laisser l'infection subsister en une partie du territoire. Cette entente ne peut guère se faire que par l'intermédiaires des Associations agricoles, des Mutuelles bétail en particulier.

N.-B. — Si des cas de distomatose étaient signalés dans une localité de la Somme, la Fédération des Caisses locales d'assurance contre la mortalité du bétail pourrait faire profiter les Caisses locales de conditions spéciales de faveur pour se procurer le médicament le « Vitan ».

Jean VIMEUX.

LES LIVRES NOUVEAUX

CROISIÈRE DE DEUX VIEUX BOURGEOIS AU CAP NORD, par Anne Daix.

Le Cap Nord ! le Soleil de Minuit !! on accouple bien souvent ces deux expressions sans trop bien savoir ce dont il s'agit trs exactement.

Le Cap Nord, c'est trop loin. Le Soleil de Minuit, pour un peu, on le traiterait de galéjade.

En réalité, beaucoup de ppersonnesp brûleraient du désir d'aller voir l'un pointant au sommet de l'autre, et ne se consolent qu'à regret de ce que les difficultés de la vie présente le sempêchent de les contempler.

Aussi devons-nous être particulièrement reconnaissants à l'auteur qui cache, sous ce pseudonyme, un vieux nom d'une antique cité bretonne, d'une cité de navigateurs, d'avoir bien voulu nous faire participer indirectement aux charmes d'une telle croisière. Pour certains, ce sera une invitation au voyage ; pour ceux qui en sont revenus, un très aimable souvenir ; pour les autres, le plus grand nombre que les mille liens de famille, de situation, de santé, attachent à nos rivages nationaux, ce sera un très aimable voyage en chambre, illustré de jolies photogravures et illuminé de nombreux traits d'esprits.

Nouvelles Editions Argo (N.E.A.), 7, rue Honoré-Chevalier, Paris.

MEKTOUB (La peine des hommes), roman, par Pierre Hamp.

Voici, dans ce récit d'un voyage au Maroc et d'une randonnée en pays insoumis, le Protectorat tout entier dépeint sous le jour le plus révélateur. La spéculation sur les terrains, les dessous de la guerre au Taflialet, les sauvageries mêlées aux voluptés des amours indigènes. La vénalité des caïds et des fonctionnaires, la diplomatie et la bravoure des officiers, cent tableaux vus et vécus animent une action où l'orgueilleux lainier roubaisien est menacé de l'ignoble mutilation... selon la coutume chleuh !... Quelle angoisse de risquer d'anéantir dans la honte et le sang son rêve pour la belle fille blonde, pour la jolie Flamande qu'il attend et qui va venir !

Un volume in-18 jésus. — Prix : 12 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

INHUMATIONS

Les obsèques de Monsieur **MOGIS**, Eugène-Emile-Charles, entrepreneur de plâtrerie, décédé